

## PRESENTATION DE BET HUGUET

### PREAMBULE

A la suite de votre demande, la VILLE DE JOINVILLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE JOINVILLE affiche clairement sa volonté et sa détermination quant au choix de son Assistant à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la réalisation de cette mission.

Il en ressort votre attachement à l'importance des points suivants :

- ⇒ Moyens humains nécessaires :
  - A la prise en compte de vos besoins
  - A la réalisation de cette mission
  - Au respect des conditions d'exécution de la mission
  - Au respect des délais
- ⇒ Compétences avérées dans les **domaines** :
  - Génie climatique
  - Electricité
  - Exploitation/maintenance des installations de génie climatique
  - Gestion et suivi d'un contrat de maintenance et exploitation
- ⇒ Expérience acquise et approuvée dans le domaine de la mise en place de contrats de maintenance et exploitation
- ⇒ Expertise reconnue dans le domaine de la performance énergétique et des actions à mettre en œuvre.
- ⇒ Contacts réguliers grâce à la mise en place d'un reporting adapté et **efficace**
- ⇒ Bonne communication entre les différents acteurs (maîtrise d'ouvrage, entreprise d'exploitation, assistant à maîtrise d'ouvrage)
- ⇒ Optimisation des coûts liés au chauffage, climatisation, ventilation avec la garantie d'un confort agréable pour les occupants des **bâtiments** composant votre patrimoine

### **Vous cherchez aujourd'hui un partenaire de qualité sur qui vous appuyer : BET HUGUET**

BET HUGUET vous apportera, grâce à ses moyens humains, techniques et son expérience de plus de 28 ans, toutes les réponses que vous êtes en droit d'attendre de notre société spécialisée dans la réalisation, la mise en place et le suivi technique, administratif et financier de contrats de performance énergétiques

Nous nous engageons à être à vos côtés pour atteindre vos objectifs.

Le présent mémoire technique est établi pour correspondre à vos exigences, vous permettant ainsi de comprendre et appréhender de manière précise, les différents modes opératoires et les moyens que BET HUGUET mettra à votre service.

La mise en place d'un contrat d'exploitation nécessite une connaissance des métiers de l'exploitation / maintenance CVC. Les curriculum vitae présentés en annexe attestent des capacités et compétences professionnelles de nos intervenants (chef de projet, ingénieur thermicien, ingénieur d'exploitation, technicien bureau d'études, assistantes...)

La totale transparence faisant partie de nos priorités, notre offre vous est parfaitement détaillée en termes de temps affectés à la réalisation des chaque parties de mission, temps totaux, identité des intervenants et planning de réalisation.

## NOTRE EXPERIENCE

Fort de 29 années de présence sur les marchés de la gestion de l'énergie, BET Huguet souhaite aujourd'hui mettre son expertise à votre service.

Notre expérience s'articule autour de ces 4 spécialités :

- ✓ **Génie climatique** : Chauffage, Ventilation, Climatisation, Traitement d'air, Groupes froids, Réseaux de chaleur...
- ✓ **Génie électrique** : Courants forts, Courants faibles, éclairage public, Gestion Technique Centralisée...
- ✓ **Énergies Renouvelables et techniques nouvelles** : Photovoltaïque, Solaire, Pompe à chaleur, Cogénération, Bois...
- ✓ **Tout Corps d'état** : Second œuvre, Maintenance, économie de la construction

Nos compétences en ingénierie nous permettent de garantir des prestations telles que :

- ✓ **Audits et diagnostics énergétiques** CVC, Electricité
- ✓ **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**, mise en place de contrats de performance énergétique
- ✓ **Suivi d'exploitation**, technique, administratif et financier des contrats de performance énergétiques
- ✓ **Maîtrise d'œuvre**, travaux CVC, Electricité,
- ✓ **Conseils, expertise**

**La mise en place de ce type de contrat avec garantie de résultats et leur suivi : contrôle technique, financier et administratif constituent notre cœur de métier.** Nous sommes les garants d'un suivi rigoureux, soutenu et pertinent de votre contrat d'exploitation et de vos équipements techniques (chauffage, ventilation, climatisation...). Nous serons votre véritable partenaire dans cette mission et les missions annexes que vous souhaiteriez nous confier..

## NOS VALEURS

EXPERIENCE :	BET HUGUET accompagne ses clients depuis plus de 29 ans dans la maîtrise de l'énergie
EXPERTISE ET SAVOIR-FAIRE :	Grâce à un effectif composé d'experts à l'origine de nombreuses références.
SOUPLESSE :	Une équipe dynamique, polyvalente et organisée afin de répondre de la meilleure des façons (efficacité, réactivité, performance).
QUALITE ET RESPECT :	Grâce à des prestations de qualité et le respect de vos attentes et de vos délais

## NOS GARANTIES

ECONOMIES :	Diminuer votre budget de fonctionnement
PERFORMANCE :	Maintenir et améliorer le fonctionnement de vos installations
REACTIVITE :	Vous répondre de la meilleure des façons en cohérence avec vos délais
SECURITE :	Respecter et anticiper la réglementation
IMAGE :	Valoriser votre patrimoine et contribuer au respect de la planète
SERENITE :	Un partenariat de confiance et un interlocuteur privilégié pour chaque affaire.



## ASSISTANCE JURIDIQUE

L'arrêté du 19 décembre 2000 a autorisé les praticiens expérimentés de l'ingénierie à fournir des prestations juridiques accessoires à leurs prestations.

M. Hervé LOSSON est habilité au conseil juridique (pratique du droit à titre accessoire de l'activité principale), à la suite de son cycle de formation juridique en 2018 – 2019 (250 heures de formation), sous la responsabilité de l'organisme professionnel IPTIC.

En complément, BET HUGUET peut être appuyé par le pôle juridique de notre groupe, notamment M. Augustin HUE, juriste, spécialisé dans le montage de dossiers complexes.

Ils apporteront leurs expériences et leurs expertises pour la rédaction et la validation des pièces administratives qui devront être rédigées en cours de mission.

## CERTIFICATIONS OPQIBI

Nous sommes référencés auprès de l'organisme de certification OPQIBI pour les qualifications suivantes :

- ✓ **COURANTS FAIBLES**
  - 1411 Etude de systèmes courants de Gestion Technique
  - 1416 Etude de systèmes et réseaux courants d'informatique et de communication
  - 1421 Ingénierie en courants faibles courants
  - 1422 Ingénierie en courants faibles complexes
- ✓ **INCENDIE**
  - 0321 CSSI de catégorie A
  - 0322 CSSI de catégories B, C, D et E
- ✓ **PERFORMANCE ENERGETIQUE**
  - 1326 – RGE Etude de la performance énergétique dans le traitement climatique des bâtiments
  - 1327 – RGE Ingénierie de la performance énergétique dans le traitement climatique des bâtiments
  - 1331 Etude Thermique réglementaire « maison individuelle »
  - 1332 Etude Thermique réglementaire « bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire »
  - 1905 Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)
- ✓ **ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)**
  - 0104 - AMO en exploitation et maintenance
- ✓ **MAITRISE DES COÛTS ET COUT GLOBAL**
  - 2203 - Maitrise des coûts d'exploitation et de maintenance

## NOS CLIENTS

Depuis plus de 28 ans, nos clients nous font confiance dans notre démarche de qualité de prestation et nous restent fidèles. Nos références sont diverses dans des secteurs d'activités variés. Notre maîtrise et notre appréhension des besoins spécifiques aux différents maîtres d'ouvrages bien qu'éprouvée, est adaptée en permanence pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients et aux évolutions permanentes des techniques et de la réglementation. Nous accompagnons des maîtres d'ouvrages publics ou privés tels que :

- ✓ **Collectivités territoriales** : Jarny, Laxou, Malzéville, Plappeville, Nilvange, Genas, Troyes, Epernay...
- ✓ **Établissements éducatifs** : IUFM Nancy, IUT, Rectorat...
- ✓ **Etablissements privés** : Fondation St Vincent de Paul, Copropriété, CMSEA, Maison de retraite...
- ✓ **Etablissements publics** : CROUS LORRAINE, Rectorat Nancy-Metz, SDIS 54...
- ✓ **Baillleurs sociaux** : OPHLM (Lunéville, Sarreguemines, Logiest), OPH EPINAL, OPAC, Batigère (Lorraine, Alsace), CDC Habitat, Le Toit Vosgien...
- ✓ **Hôpitaux** : CH Montélimar, Fréjus, Toulon, Sisteron, Macon, Langres, Neufchâteau...
- ✓ **Piscines** : Reims, Nancy, Longwy, Neufchâteau...

BET HUGUET accompagne ses clients dans la recherche de solutions innovantes en matière d'optimisation énergétique. Aussi, nous étudions et développons pour nos clients la mise en oeuvre d'équipements énergétiques performants et notamment à partir des énergies renouvelables.

Riche de ses **compétences**, de son **expérience**, de son **expertise** et de sa **relation de proximité**, **BET HUGUET**, s'engage auprès de la **VILLE DE JOINVILLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE JOINVILLE** dans l'optimisation de la **gestion de ses coûts énergétiques**.



---

## VOS ENJEUX

---

Au travers d'un **Véritable Partenariat** avec un spécialiste de l'analyse thermique, de la gestion et du suivi des contrats d'exploitation des équipements thermiques, **BET HUGUET** propose de vous accompagner dans l'établissement de votre prochain contrat d'exploitation et dans le bon déroulement de votre contrat d'exploitation.

Pour conférer à la **VILLE DE JOINVILLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE JOINVILLE** les meilleurs tarifs énergétiques, vous souhaitez mettre en place un marché d'exploitation qui vous garantira une offre optimale, associant gains financiers et environnementaux.

Par la bonne exploitation de son parc immobilier, la **VILLE DE JOINVILLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE JOINVILLE** s'intègrent dans une démarche d'**optimisation de leurs coûts** de chauffage en garantissant un niveau de confort.

Vous recherchez un bureau d'études capable de vous assurer cette performance énergétique contractuellement. Notre expertise professionnelle valorise votre travail en appliquant votre politique et ce, durablement dans vos marchés d'exploitation.

**Ensemble, valorisons votre travail et assurons-nous de l'optimisation de vos contrats pour tendre vers une utilisation rationnelle de l'énergie.**

## NOS SOLUTIONS

---

### LES OBJECTIFS

L'objectif de la présente mission se décompose en plusieurs phases.

BET HUGUET est un bureau d'études pluridisciplinaire dont les principales missions sont axées autour de la maintenance, l'exploitation et la performance énergétique et de l'élaboration de dossiers de consultation des entreprises (DCE). Nous souhaitons mettre toute notre expertise et notre expérience à votre service. Nous sommes à même à répondre en tous points à vos différents besoins.

Chaque phase fera l'objet d'un mode opératoire et d'une méthodologie spécifique.

Les moyens humains et techniques seront affectés spécifiquement pour répondre de manière **adaptée** et optimisée à chaque phase de la mission.

Notre mission concerne l'ensemble des sites de votre CCTP constituant votre patrimoine :

Les différentes phases de la mission sont décomposées comme suit :

- Etude amont relative à la rédaction du futur contrat de performance énergétique
  - o Audit administratif et financier du marché en cours
  - o Audit technique des installations
  - o Synthèse d'audits
  - o Définition des besoins futurs
  - o Propositions techniques/administratives d'améliorations
  - o Propositions d'actions dans le cadre d'une optimisation des consommations d'énergie
  - o Etablissement de scénarii (contractuels, techniques, financiers)
- Assistance à la passation du marché
  - o La VILLE DE JOINVILLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE JOINVILLE pourront, forts des éléments étudiés dans la phase précédente, décider du type de marché à mettre en place pour :
    - Garantir la performance énergétique de vos installations
    - Garantir les performances financières
    - Garantir la bonne utilisation du compte de garantie totale P3
    - Garantir une conduite et exploitation optimisée de vos installations (P2)
    - Garantir le bien fondé et le contrôle des propositions techniques faites par votre exploitant
    - ...

En tout état de cause, les différentes pièces du marché seront établies conformément au Code de la commande publique.

L'ensemble de ces points est détaillé dans la partie méthodologie du présent mémoire technique.

La VILLE DE JOINVILLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE JOINVILLE souhaitent s'adosser à un spécialiste de la mise en place et du renouvellement des marchés d'exploitation avec garantie de résultat. L'objectif étant de garantir une prestation cohérente au regard des divers enjeux.

Pour répondre à vos attentes, nous mettons au point une méthodologie spécifique en six phases distinctes.

## LA MISSION

L'objectif de la présente mission est de réaliser un cahier des charges complet correspondant à vos besoins en termes de performance énergétique dans le but de :

- ✓ Optimiser les performances énergétiques et techniques
- ✓ Vous garantir une meilleure maîtrise de l'énergie
- ✓ Pérenniser et vous accompagner à chaque évolution, votre patrimoine
- ✓ Garantir la continuité du service
- ✓ Garantir la fiabilité de vos installations
- ✓ Rechercher en permanence les solutions technico-financières optimales
- ✓ Vous assister en temps réel sur vos orientations futures
- ✓ Garantir des résultats
- ✓ Respecter la réglementation
- ✓ Vous conseiller au mieux dans vos démarches techniques, administratives et financières.
- ✓ Vous accompagner dans chacune des étapes.

Pour cela, nous vous proposons de mettre en place un marché d'exploitation complet (P1+P2+P3) avec garanties de résultats. Il s'agit de détailler l'état actuel de vos équipements au niveau technique (qualité), financier et administratif (vos contrats). Notre mission consiste à étudier objectivement vos consommations énergétiques en intégrant toutes les variables qui seront à notre disposition afin de vous présenter un marché adapté.

L'objectif de la présente mission est également de vous accompagner dans le suivi technique, administratif et financier correspondant à vos exigences en termes de performance énergétique et de besoins.

Notre expérience vous garantit une surveillance renforcée de l'évolution de vos installations techniques et l'assurance d'un haut niveau de qualité de notre prestation.

### Nota : Que signifient P1, P2 et P3 ?

*BET HUGUET vous garantit la maîtrise de vos coûts énergétiques, tout en s'inscrivant dans une démarche environnementale durable (P1).*

*De plus, notre partenariat vous assure un niveau de prestations de maintenance optimal et adapté qui correspond aux besoins de vos installations (P2).*

*Par ailleurs, nous vous proposons une parfaite maîtrise de votre budget travaux de renouvellement. Ainsi, vous vous prémunissez du vieillissement de vos installations (P3).*

*Nous analysons et préconisons le contrat qui s'adapte au plus juste à vos bâtiments grâce à un retour d'expérience objectif.*

### *P1 : Gestion de l'énergie*

*Le contrat P1 est un engagement contractuel et avant tout un engagement de résultat financier sur les parts de chauffage, d'ECS et de vos autres besoins en énergie...*

*Notre rôle est de vous conseiller quant au type de contrat P1 (MC ou MT) le mieux adapté à chacun de vos bâtiments et de vos usages.*

*Un **Marché Comptage (MC)** vous permet de gérer efficacement votre consommation d'énergie par la mesure directe de l'énergie que vous utilisez. L'exploitant doit donc s'assurer du meilleur rendement possible des installations de production de chaleur.*



Un **Marché Température (MT)** est adapté aux locaux dont l'occupation est stable et connue. Les besoins sont ainsi estimés précisément. Le montant d'un marché MT est corrigé en fonction des conditions climatiques de chaque hiver (quantifié en Degrés Jours Unifiés DJU) réellement constatés. Cet engagement technique et financier contractuel vous **garantit** le résultat.

La **lettre I** s'applique à l'ensemble de ces contrats et définit la notion d'intéressement (MTI, MCI ...). Par rapport à une référence de consommation « NB » en kWh et une rigueur climatique de référence « DJ contrat » on constatera en fin de saison l'écart entre la consommation réelle « NC » en kWh et la rigueur climatique réelle de la saison « DJ réels ».

Les économies de consommation sont prises en compte et sont partagés entre le MAITRE D'OUVRAGE (1/2 des économies vous sont remis) et l'exploitant (1/2). En cas d'excès de consommation, votre exploitant prend à sa charge ce dépassement.

#### **P2 : Exploitation et maintenance**

Le contrat P2 inclut les prestations de **maintenance et d'entretien** de vos installations. Il vous permet d'augmenter la durée de vie des équipements et de limiter les risques (fuite de gaz, pannes, casse...) par la traçabilité des interventions, l'assurance de la conformité avec la réglementation et le maintien d'un bon rendement global des installations de production de chaleur.

Il assure ainsi, associé à une prestation de type P1, une consommation d'énergie primaire maîtrisée (gaz, fuel, bois...).

#### **P3 : Garantie Totale Transparente**

Le contrat P3 est du type Garantie Totale avec Répartition (GTR) que nous imposons « **transparente** ». Il peut être considéré comme une assurance, à ceci près que toutes les sommes versées à ce titre seront réinvesties dans les installations. La balance recettes/dépenses est suivie **annuellement**. La finalité est de réduire ce solde à 0 avant la fin du contrat. Nous ajoutons le terme « transparent » pour vous assurer que l'intégralité des sommes versées est investie dans vos équipements. Ainsi, le budget « renouvellement » est constant d'année en année (aux **révisions** d'indices près).

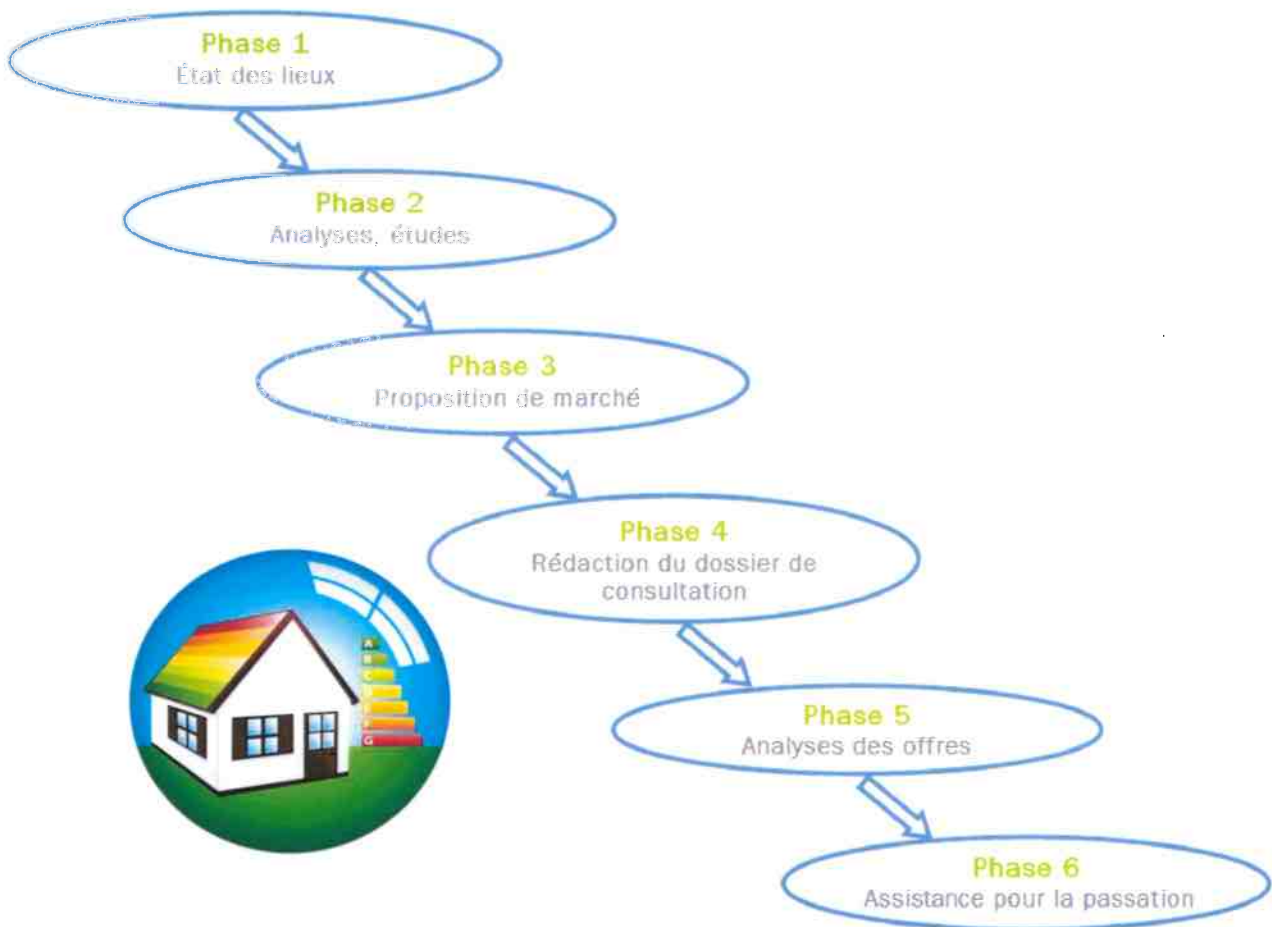
Le titulaire du contrat a la charge de réparer ou de remplacer tout matériel défectueux (**Chauffage**, Ventilation, Climatisation) quelle qu'en soit la cause.

#### **TRAVAUX/P4 : Travaux d'améliorations thermiques**

La consultation pourra intégrer des travaux d'améliorations à travers les marchés d'exploitation. L'intérêt est double. Le premier est d'avoir un seul interlocuteur pour la réalisation des travaux et l'exploitation des installations. De plus, nous avons constaté que les entreprises qui réalisent les travaux sont plus impliqués lorsqu'ils savent qu'ils auront à exploiter les installations par la suite. Le second est de bénéficier dès réception des économies engendrées par les travaux. Les marchés d'exploitation s'adaptent directement aux **travaux** réalisés.

**A l'issue du contrat, le MAITRE D'OUVRAGE récupère des installations qui ont gardé leurs performances, en bon état d'entretien et avec les pièces et matériels remplacés.**

Pour converger vers cet objectif, la mission du BET HUGUET pour la VILLE DE JOINVILLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE JOINVILLE est décomposée de la façon suivante :



Dans le but de vous apporter une grande flexibilité quant au type de prestations que vous souhaitez, **nous avons détaillé de manière précise l'étendue de la prestation**

Toutefois, en fonction de vos besoins spécifiques, chaque phase étant distincte, vous pourrez les sélectionner indépendamment.

## LA METHODOLOGIE

### PHASE I : ÉTAT DES LIEUX, VISITES SUR SITE

Dès la notification du marché, un ingénieur exploitation et un technicien effectuent une visite des sites représentatifs. Nous nous basons sur les informations à notre disposition pour les mettre à jour et les vérifier physiquement. A cette occasion, l'ensemble des installations thermiques et climatiques font l'objet des relevés et des contrôles suivants :

#### Installation de chauffage (chaufferies et sous stations) :

- ✓ **Établissement et/ou mise à jour d'un listing exhaustif du matériel installé**
- ✓ **Formulation d'un avis objectif de l'état qualitatif des équipements**

Les installations de production d'ECS centralisées sont recensées et intégrées dans les fiches de relevés de matériels.

Les installations de climatisation ou tout équipement spécifique (Centrales de Traitement d'Air, aérothermes, ECS solaire, climatiseurs...) susceptibles d'être intégrés au marché d'exploitation sont également inventoriés.

La vérification de la conformité des locaux et installations techniques est réalisée lors des visites.

#### Vos consommations :

- ✓ **Établissement de ratios de comparaison qui tiennent compte de la rigueur hivernale**
- ✓ **La production d'Eau Chaude Sanitaire (ECS)**

Ces visites donnent lieu à l'établissement d'un document récapitulatif comprenant pour chaque site visité :

- ✓ **1 fiche photo**
- ✓ **1 fiche de relevé du matériel**
- ✓ **1 fiche de consommations de référence.**

En respect de l'Arrêté du 1er février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire, nous vérifions que les moyens nécessaires à l'application de ce texte de loi sont disponibles.

Durant ces visites, l'ingénieur et le technicien doivent être accompagnés soit par un représentant du MAITRE D'OUVRAGE, soit par l'exploitant actuel. Il est également souhaitable de rencontrer quelques occupants des bâtiments afin d'analyser leurs besoins.

## PHASE 2 : ANALYSE ET TRAITEMENT DES DONNEES

Pour cette phase d'étude et de calcul, nous allons analyser vos consommations en fonction des paramètres identifiés en phase 1 et des données que vous nous transmettez.

Pour ce faire, les documents suivants nous sont remis par le MAITRE D'OUVRAGE dès passation de la commande, s'ils sont disponibles : *liste non exhaustive*

- ✓ **Contrat d'exploitation en cours**
- ✓ **Factures énergie des trois dernières saisons de chauffe avec indication des consommations**
- ✓ **Relevés des consommations d'ECS sur les sites équipés de productions centralisées pour la même période**
- ✓ **Relevés des compteurs thermiques sur la même période**
- ✓ **Copie des factures d'exploitation**
- ✓ **Copie des rapports annuels d'exploitation des trois dernières années (si existant)**
- ✓ **Liste des travaux réalisés**
- ✓ **Facture des travaux réalisés sur les installations thermiques**

Ces documents sont compilés et saisis de façon à obtenir un état des dépenses énergétiques, de vérifier l'efficacité des dépenses de maintenance et de contrôler les dépenses. Ils permettront, adossés aux relevés effectués sur site, de donner un avis qualitatif des prestations actuelles.

A l'issue de cette phase, nous serons en mesure de définir la plage des besoins énergétiques actuels et des améliorations qui restent éventuellement à apporter.

De plus, un tableau récapitulatif reprenant les coûts d'exploitations, Énergies (P1), Maintenance (P2) et Travaux (P3 ou équivalent) sera établi. Ce tableau correspondra à l'état actuel.

**La phase 2 constituera le cœur de l'étude.  
Des avis qualitatifs et quantitatifs seront appuyés de calculs concrets.**

## PHASE 3 : PROPOSITION D'UNE EXPLOITATION OPTIMISEE

En fonction de notre analyse et de nos remarques, nous élaborons une typologie et une durée de marché d'exploitation adaptée. Cette prestation se décline à minima en contrat d'entretien et de maintenance P2. Elle peut comprendre une garantie totale transparente P3, et une prestation de gestion de l'énergie P1 spécifique.

Chaque bâtiment ayant des caractéristiques différentes, il est important de réfléchir à la possibilité d'allotissement de contrats s'ils le nécessitent.



#### PHASE 4 : ÉLABORATION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Une fois le type et la durée de prestation à mettre en œuvre choisis et, en respectant les points qui découlent des constats et propositions précédents, nous sommes en mesure de rédiger le dossier de consultation des entreprises. Le BET HUGUET dispose d'une expérience de 18 années dans l'élaboration de marchés publics et privés.

Le dossier de consultation (DCE) sera constitué des pièces suivantes :

- ✓ **Règlement de la consultation (RDC)**  
Nous sommes force de proposition quant à la mise en place de critères pertinents et relatifs à l'objet du marché. Ces critères permettent au MAITRE D'OUVRAGE de définir l'offre économiquement la plus avantageuse en toute objectivité.
- ✓ **L'Acte d'Engagement (AE) et ses annexes**  
Annexe n°1 : Détail des prix P1, P2, P3 (DPGF)  
Annexe n°2: Détail des prestations et des temps alloués pour l'analyse des prix P2 poste par poste
- ✓ **Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dans lequel sera détaillé :**  
Pièces constitutives du marché  
Dispositions générales  
Prix et mode d'évaluation des prestations  
Formules de révision des prix P1, P2 et P3  
Périodicité de la facturation  
Clauses de pénalités  
Clauses d'éligibilités relatives aux marchés d'approvisionnement de combustible dérégulés, etc.....
- ✓ **Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) dans lequel sera détaillé :**  
Description des installations en complément de l'annexe 1 au CCTP  
Obligations du titulaire :  
*Prestations d'entretien courant conformément à l'annexe 2 au CCTP joint au DCE*  
*Prestations de garantie totale transparente*  
*Tenue des documents et Traçabilité des interventions*

Les différentes pièces constituant l'appel d'offres exploitation sont rédigées conformément au guide de rédaction des clauses techniques des marchés publics d'exploitation de chauffage avec ou sans gros entretien des matériels et avec obligation de résultats, et brochures 5602 de la C.C.M. (Commission Centrale des Marchés) le guide de l'achat public écoresponsable et sur la base du code de la commande publique en vigueur en y intégrant vos spécificités propres.

Ces références sont des bases de travail qui garantissent un maximum de sécurité à notre client.

Ce dossier fait l'objet de discussion avec le MAITRE D'OUVRAGE et ses services afin de l'adapter au plus juste. Ce dossier est ensuite publié. Il permet aux entreprises d'exploitation d'établir une offre en parfaite cohérence avec vos besoins.

**Ensemble, nous établirons un cahier des charges qui vous assurera l'exploitation optimale de vos installations dans le respect de la réglementation.**

#### *PHASE 5 : CONSULTATION ET ANALYSE DES OFFRES*

Durant cette phase, le BET HUGUET vous assiste pour juger objectivement toutes les offres que les candidats vous fournissent.

Notre proximité géographique nous permet une grande rapidité d'intervention. Notre dynamisme assure une communication aisée des éléments dont vous ou les candidats sollicitez durant la consultation.

Nous vous accompagnons lors des visites des installations avec les soumissionnaires.

Nous assistons et pouvons animer les réunions d'ouverture des plis et d'attribution du TITULAIRE du marché d'exploitation.

Entre ces deux commissions, nous élaborons le dossier d'analyse des offres avec comparatif suivant les critères d'attribution définis communément avec le MAITRE D'OUVRAGE dans le règlement de consultation.

Un rapport détaillé d'analyse des offres sera présenté lors de la réunion d'attribution.



#### *PHASE 6 : ASSISTANCE POUR LA MISE EN PLACE DE L'EXPLOITANT*

Une fois votre entreprise d'exploitation choisie, nous l'accompagnons dans la prise en main de vos installations.

Dans le cadre de notre mission, nous réalisons les fiches type servant de base à l'état des lieux entrant et sortant. Nous organisons une réunion préparatoire avec le nouvel exploitant.



Cette réunion a pour but de préciser l'ensemble des points définis dans le cahier des charges. Elle permet également la mise en place du suivi (tableaux de bord, reporting, ...) L'ensemble des points techniques et/ou financiers relevés dans l'analyse des offres techniques (mémoires) fait l'objet d'une planification et d'un suivi.

Nous sommes également l'intermédiaire entre votre ancien et votre nouvel exploitant.

## REPRESENTANTS DESIGNES POUR LA MISSION ET MOYENS HUMAINS

### LES MOYENS DEDIES A LA REALISATION DE LA MISSION

L'équipe dédiée à cette mission sera placée sous l'autorité de l'Agence GRAND EST (54). Elle bénéficie du soutien permanent des services fonctionnels qui lui sont rattachés. L'ensemble des moyens et personnes basés à Nancy pourront être opérationnels immédiatement en cas de besoin.

L'organisation mise en place vous permet de disposer de :

- Un chef projet
- Un ingénieur exploitation
- Un ingénieur travaux thermicien
- Une assistante technique et administrative
- Services support (techniques, administratifs et juridiques), appui de notre service Tout Corps d'Etat.

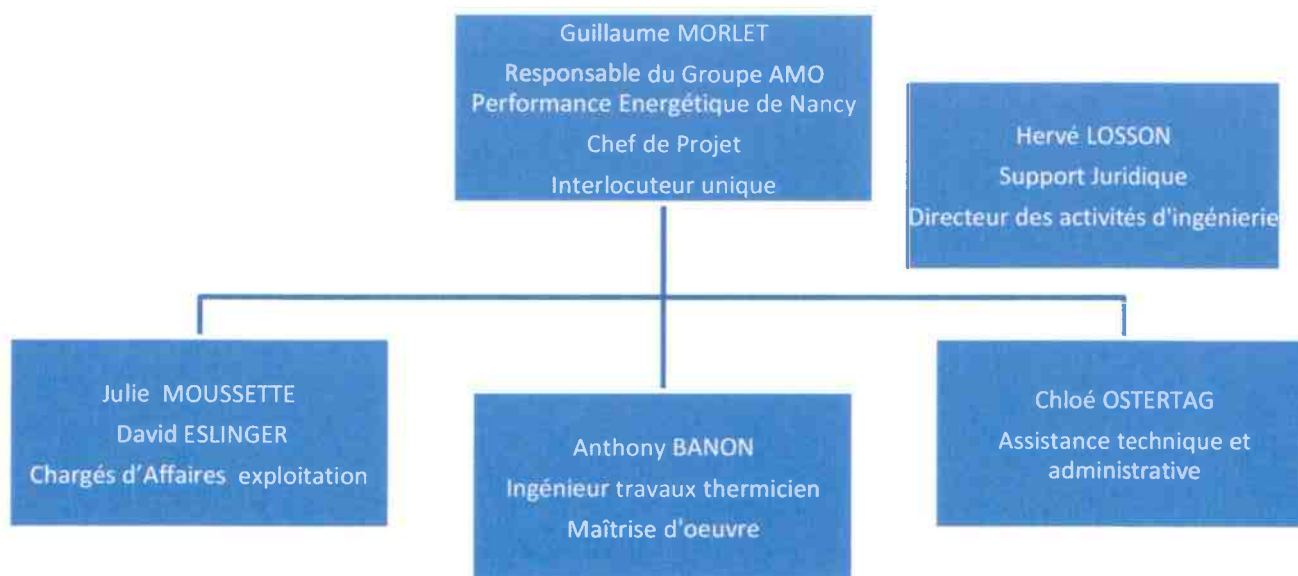
Vous bénéficiez à la fois d'une organisation performante et à taille humaine.

Pour simplifier les relations avec les différents interlocuteurs de la VILLE DE JOINVILLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE JOINVILLE et garantir une forte réactivité, BET Huguet mettra en place les interlocuteurs suivants :

- Chef de projet : ..... Guillaume MORLET
- Ingénieur travaux thermicien : ..... Anthony BANON
- Chargé d'affaires d'exploitation : ..... Julie MOUSSETTE / David ESLINGER
- Assistance technique et administrative : ..... Chloé OSTERTAG

Pour une meilleure communication et un meilleur suivi de la mission, BET HUGUET met à votre disposition un référent et chef de projet :

**Guillaume MORLET, Responsable du Groupe AMO Performance Energétique de Nancy**



Pour simplifier les relations avec les différents interlocuteurs et garantir le succès de la mission, nous avons décidé d'impliquer une équipe adaptée aux enjeux. Cette équipe pluridisciplinaire, **composée de 4+1 personnes**, sera exclusivement pilotée par le chef de projet **G. MORLET**, interlocuteur unique.

Cette organisation présente le nombre de personnes dédié. Il s'agit d'un minimal nécessaire à la réalisation de l'ensemble de la mission. En cas de besoin l'ensemble des moyens en personnel (présenté dans l'organisation générale de BET HUGUET) dont dispose BET HUGUET peuvent être mobilisés et déployés pour garantir l'atteinte des objectifs.

Notre équipe présente toutes les compétences techniques, formations spécifiques (habilitations électriques, amiante...) et expériences nécessaires à l'atteinte du résultat escompté par la VILLE DE JOINVILLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE JOINVILLE.

Chaque intervenant affecté à la réalisation de cette mission vous sera présenté en début de mission.

## LES ROLES DE CHACUN

### **Interlocuteur unique et Chef de projet : Guillaume MORLET**

Le rôle du référent et chef de projet est de mener un projet dans les meilleures conditions et de contrôler son bon déroulement. Il dirige et anime l'équipe pendant la durée de la mission en **apportant** ses compétences techniques et son expérience. Il est également l'interlocuteur privilégié du maître d'ouvrage. Il s'assure, à chaque étape de la mission, de la parfaite adéquation entre le travail effectué et les attentes du maître d'ouvrage. Il possède une longue expérience de ce type de mission. Il est en capacité de décider en temps réel. Il a délégation pour engager la société techniquement et financièrement.

Il pilote et anime les membres de l'équipe dédiée à la mission. Pour la durée du contrat, les membres de l'équipe lui reporteront directement. En cas de conflit ou de difficulté dans la réalisation d'une opération par un membre de l'équipe, c'est l'interlocuteur unique qui arbitrera et prendra la décision finale. L'interlocuteur unique sera garant des livrables, aussi bien en qualité, en quantité qu'en délai. Il sera assisté de :

### **Ingénieur Travaux Thermicien : Anthony BANON**

L'ingénieur travaux est un climaticien responsable des études travaux, montage de dossiers de consultation travaux et suivi des chantiers. Il accompagne le maître d'ouvrage depuis la phase étude jusqu'à la réception des travaux. Il participe aux visites des sites (en fonction des besoins).

### **Chargé d'Affaires exploitation : Julie MOUSSETTE / David ESLINGER**

Le chargé d'affaires aura pour rôle d'accompagner Guillaume MORLET dans l'analyse et l'élaboration des documents en lien avec l'analyse des consommations et la rédaction des marchés de travaux d'exploitation. Il participe aux visites des sites.

### **Assistante technique et administrative : Chloé OSTERTAG**

Elle permet de faire la synthèse des informations recueillies par les différents intervenants de la mission. Elle a également la **charge** du recollement des pièces administratives et éléments de consommations. Pour cette mission, elle réalisera l'analyse des consommations, l'analyse des factures transmises, des intéressements et l'établissement des budgets prévisionnels P1 P2 P3 sur l'ensemble du périmètre du futur marché.

### **Support Juridique : Hervé LOSSON**

Dans le cadre de la réalisation de nos missions, les différentes pièces constituant les dossiers de consultation des entreprises sont visées et approuvées par un ingénieur ayant suivi une formation juridique pendant 2 années à l'IPTIC intitulée : Pratique du droit à titre accessoire nécessaire à l'activité principale.

Cette formation est obligatoire pour tous les bureaux d'études (arrêté du 19 décembre 2000 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2003 pour les codes NAF 71.12B)



### Justification du nombre de personnes affectées à la réalisation de la mission : 4 personnes + 1

Sous le pilotage de l'interlocuteur unique, G. MORLET, la stratégie qui sera mise en place est la suivante :

- **3 personnes** sont dédiées en priorité à la mission. Ces personnes sont des spécialistes de la filière « AMO Performance Energétique – Suivi d'exploitation » au sein de BET HUGUET, à savoir G. MORLET, J. MOUSSETTE ou D. ESLINGER et l'Assistante technico-administrative C. OSTERTAG,
- **1 Ingénieur thermicien travaux** en renfort pour aider aux réalisations des visites des sites concernés par le futur marché, A. BANON
- **1 Support Juridique**, intervenant en accompagnement et validation de la rédaction des pièces administratives et juridiques (avenants au marché, pièces constitutives du futur DCE), H. LOSSON

Nos coordonnées :



BET HUGUET  
16/18 Boulevard de la Mothe  
54000 NANCY  
03.83.30.04.80

Guillaume MORLET  
06 81 08 47 59  
[guillaume.morlet@bet-huguet.com](mailto:guillaume.morlet@bet-huguet.com)

## PLANNING PREVISIONNEL

Le bureau d'études HUGUET s'engage à fournir ses études dans les délais pour respecter les échéances suivante :

- Début du contrat de l'exploitant : 01/01/2024

Proposition de planning à ajuster selon vos besoins :

		2023																																																
		JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE													
DCE: PLANNING PREVISIONNEL DCE		26	27	28	29	30	31	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	30	31	32	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	30	31	32								
Phase 1	État des lieux, visites sur site																																																	
Phase 2	Analyse et traitement des données																																																	
Phase 3	Proposition d'une exploitation optimisée																																																	
Phase 4	Élaboration du dossier de consultation																																																	
Phase 5	Consultation et analyse des offres																																																	
Phase 6	Assistance pour la mise en place de l'exploitant																																																	

Légende ACTION EN COURS

LC: Lancement de la consultation :

1: Remise des prix;

2: CAO et attribution;

NO: NOTIFICATION;

RM : Reunion de mise au point et mise en place du nouveau contrat:

## LISTE DES SITES

1	GS Jean de Joinville	CC
2	Ecole des Chanoines	CC
3	Gymnase Champs de tir	CC
4	Stade du Champs de tir	CC
5	Ecole de Poissons Rue Picpus 52230 POISSONS	CC
6	Annexe école des chanoines 8 rue du temple 52300 Joinville	CC
7	Chaufferie bois Rue de Saint-Amand S2230 POISSONS	CC
8	Siège social CCBJC 3 rue des capucins 52300 Joinville	CC
9	Complexe sportif Fair-Play 6 Rue des coquelicots 52300 Joinville	CC
10	Hotel de Ville	VILLE
11	Centre Gabriel PERTHA	VILLE
12	Maison Marchand	VILLE
13	Centre des broyes d'or	VILLE
14	Ancienne Perception	VILLE
15	Espace Métier	VILLE
16	Atelier	VILLE
17	Centre socio-culturel	VILLE
18	GS de la Madelaine	VILLE
19	Gymnase billon	VILLE
20	Salles des fêtes	VILLE
21	Ecole de musique	VILLE
22	Foyer des marmouzets	VILLE
23	Gardien EDM	VILLE
24	Auditoire	VILLE
25	Maison du petit bois	VILLE
26	Dojo	VILLE
27	Syndicat d'initiatives	VILLE
28	Vestiaire du stade	VILLE